

Les avantages concrets du bois

Léger et résistant, le bois possède des qualités physiques, mécaniques et esthétiques qui en font un matériau de choix pour de nombreux usages. De la charpente, aux revêtements de façade, du mobilier aux aménagements extérieurs type terrasse, le bois peut être utilisé partout en étant visible ou non.

Un matériau adaptable et polyvalent

Construction neuve, extension, réhabilitation, réemploi : le bois propose une **diversité de solutions techniques** qui s'adapte à tous les types de projets et qu'on peut associer avec d'autres matériaux (acier, béton, pierre, etc...). La légèreté du bois rend aussi possible la construction et la surélévation sur tout type de terrain.



Des chantiers rapides, à faible nuisance

Grâce à la **préfabrication en atelier**, le nombre d'opérations habituellement réalisées sur chantier est fortement diminué. Cela limite alors les nuisances sonores, le dégagement de poussières et réduit l'impact du chantier sur son environnement direct. **Les chantiers sont moins longs, moins bruyants, plus propres et par conséquent, mieux acceptés par la population.**



Un matériau naturel, sain et performant

Le bois procure d'indiscutables bénéfices aux usagers en améliorant la sensation de bien-être et en favorisant une certaine sérénité que seuls les matériaux naturels peuvent apporter. Un choix qui semble cohérent pour des établissements recevant du public tels que les écoles, mairies ou encore les crèches.

Des avantages environnementaux indéniables



Seul matériau de structure entièrement renouvelable, la capacité du bois à stocker durablement le carbone en font une solution idéale dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Ses performances thermiques le positionnent idéalement dans une logique de transition énergétique, il se comporte comme un régulateur de température grâce à sa faible conductivité et réagit bien aux variations d'humidité.

Où utiliser du bois ? Quelles essences choisir ?

Structure, façade, isolation ou encore aménagements intérieurs et extérieurs, le bois s'utilise partout ! Cependant, à chaque essence, ses caractéristiques techniques et une utilisation optimale.

Afin de veiller à la bonne utilisation des bois, qui diffère en fonction de leur résistance naturelle, on utilise les classes d'emploi. Elles catégorisent les essences pour savoir où les utiliser, en fonction aussi des traitements qu'il est possible d'appliquer pour les rendre plus durables. Le type de produit utilisé (bois massif, lamellé-collé, panneaux, CLT...) détermine aussi l'emploi des bois.

C'est pourquoi un projet bois se réfléchit dès les premières phases. C'est aussi l'occasion de se poser la question de la ressource disponible à proximité.



Et pourquoi pas, construire en bois local ?

Privilégier le bois local c'est chercher à rationaliser le circuit qui va de l'approvisionnement, à la transformation jusqu'à la pose du bois. La fiche n°27 décrit les moyens pour les collectivités de prescrire du bois local tout en respectant les règles de la commande publique.